

Le migrant : un « plus qu'étranger » Rose-Paule Vinciguerra

Une parole d'un petit garçon de quatre ans concernant les migrants m'a frappée. Comme nous passions en taxi, il y a deux ans, le long du métro aérien La Chapelle, nous vîmes nombre de migrants debout, assis, errants sur quelques dizaines de mètres carrés, massés autour de quelques tentes... Le chauffeur de taxi interrogé m'informa de leur nationalité : Erythréens. J'expliquais alors à l'enfant que ces hommes avaient fui leur pays et qu'ils étaient là, sans papier, sans travail, sans argent, ignorant la langue française. Le petit garçon resta perplexe puis me dit avec conviction et même une certaine fougue : « Mais ils ont une langue, ils parlent leur langue ! Avec ça, ils peuvent sûrement trouver quelque chose à faire ! » Il faut préciser que cet enfant de quatre ans était parfaitement bilingue. Je trouvais cette remarque profonde.

À ceux qui n'ont rien, qui ont perdu tout insigne, qui sont réduits à leur banale existence, il avait trouvé une propriété : ils parlent une langue propre, sont capables d'interlocution et avec celle-ci, ils peuvent faire quelque chose. Être parlant donne des droits qui, au-delà des droits du citoyen, sont des droits universels.

Il y a cependant en français une ambiguïté dans ce mot d'étranger. Qui est l'étranger pour moi? Le japonais que je croise à Paris et qui parle une langue qui m'est incompréhensible mais dont je suppose qu'il a un nom, une cité, un « cercle d'appartenance » comme dit Jean-Claude Milner¹? Ou le migrant sans nom, sans origine définie, sans parole ?

Les Grecs classiques avaient deux mots pour désigner les étrangers dans la cité : *_xénos_* et *_barbaros_*. *_Xénos_*, « l'étranger de passage » que l'on accueillait, était un étranger d'une autre cité, parlant grec donc. Il y avait bien aussi le *métèque*, *_métoïkos_*, « celui qui a changé de résidence », le grec étranger à la cité qui est resté là, et qui, en tant que tel, n'est pas déconsidéré. Certes, le *_métoïkos_* n'est pas égal au citoyen dans ses droits, il est aussi soumis à des taxes plus lourdes que le citoyen mais il n'est pas expulsable, du moins dans la cosmopolite Athènes. Aristote et presque tous les sophistes étaient métèques ! D'eux se distinguait l'autre étranger, le *_barbaros_* (celui dont je ne comprends pas la langue parce qu'il n'émet que des sons en charabia, *_bar-bar_*, bla-bla cacophonique) quoiqu'il ait pu venir de nations hautement civilisées, de Per

